



No de résolution  
ou annotation

**Province de Québec**  
**Municipalité du canton de Saint-Godefroi**  
**MRC de Bonaventure**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de  
la municipalité du Canton de Saint-Godefroi tenue le 18 février  
2025 à la salle Eugène Anglehart à 17h00 :**

Sont présent(e)s : Johanne Horth  
Georges Chapados  
France Grenier  
Laurette Grenier  
Nancy Huard

Tous conseillers et tous présents sous la présidence du maire, M. Gérard Litalien.

Assiste également à la séance : Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil le **14 février 2025**. Les membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

***La séance extraordinaire du 17 février 2025 à 14h a été annulée due aux mauvaises conditions météorologiques (alerte de blizzard).***

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil le **16 février 2025**. Les membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil municipal présents renoncent à l'avis de convocation et acceptent de tenir la séance extraordinaire sur les trois (3) points suivants :

1. Représentant-Revenu Québec et ClicSÉQR-Entreprises
2. Modification de la résolution 2024-166 - Demande d'aide financière pour le Projet - Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 2 – Soutien aux projets structurants et Volet 4 – Soutien à la vitalisation à la MRC de Bonaventure
3. Rencontre amicale et jeux de cartes, vendredi, le 14 mars 2025



No de résolution  
ou annotation

2025-039

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que lu :

1. Renonciation à l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Représentant-Revenu Québec et ClicSÉQUR-Entreprises
5. Modification de la résolution 2024-166 - Demande d'aide financière pour le Projet - Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 2 – Soutien aux projets structurants et Volet 4 – Soutien à la vitalisation à la MRC de Bonaventure
6. Rencontre amicale et jeux de cartes pour tous, vendredi, le 14 mars 2025
7. Période de questions
8. Clôture et levée de la séance

2025-040

### REPRÉSENTANT - REVENU QUÉBEC ET CLICSÉQUR-ENTREPRISES

#### MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-GODEFROI NEQ : 8813431143

IL EST RÉSOLU QUE

**Lumina Horth**, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

Étant donné que tous les administrateurs de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi qui ont le droit de voter relativement à la résolution ont signé le présent document, la résolution est adoptée et entre en vigueur le 18 février 2025. Un exemplaire de ce document est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.



No de résolution  
ou annotation

Les Solutions Municipales Ducharme, Fambam (Co.) Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

2025-041

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE Laurette Grenier  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Lumina Horth à avoir accès à titre de représentant à Revenu Québec et ClicSÉCUR-Entreprises.

**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2024-166 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET - FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) VOLET 2 – SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS ET VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION À LA MRC DE BONAVENTURE**

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi désire déposer une demande d'aide financière à la MRC de Bonaventure pour le projet Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Soutien aux projets structurants et Volet 4 – Soutien à la vitalisation pour la rénovation du Bureau Municipal;

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE Johanne Horth  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser Lumina Horth, directrice générale à signer au nom de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi tous les documents relatifs à la demande d'aide financière à la MRC de Bonaventure pour le projet Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Soutien aux projets structurants et Volet 4 – Soutien à la vitalisation pour la rénovation du Bureau Municipal;

QUE la municipalité dépose une demande d'aide financière à la MRC de Bonaventure pour le projet Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Soutien aux projets structurants et Volet 4 – Soutien à la vitalisation pour la rénovation du Bureau Municipal.

2025-042

**RENCONTRE AMICALE ET JEUX DE CARTES POUR TOUS, VENDREDI, LE 14 MARS 2025**

ATTENDU que la municipalité désire offrir des activités à la population de Saint-Godefroi;

ATTENDU que des élues désirent organiser une rencontre amicale et des jeux de cartes pour tous vendredi, le 14 mars 2025 de 12h à 17h à la salle Eugène Anglehart, Saint-Godefroi.

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE Nancy Huard  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité organise un après-midi rencontre amicale et jeux de cartes pour tous vendredi, le 14 mars 2025 de 12h à 17h à la salle Eugène Anglehart, Saint-Godefroi et qu'un montant de 100,00\$ sera alloué à titre de budget.



No de résolution  
ou annotation

### PERIODE DE QUESTIONS

Personne n'est dans l'assistance à la période de questions.

2025-043

### CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE Nancy Huard

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 17h25.

« Je, Gérard Litalien, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Gérard Litalien  
Maire

Lumina Horth  
Directrice générale et greffière-trésorière